



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
NOUVELLE-AQUITAINE
HAUTE-VIENNE



Limoges Métropole
Pôle Aménagement et mobilités durables

19, rue Bernard Palissy – CS 10001

87031 LIMOGES Cedex 1

Dossier suivi par Maëlle RETIF

Limoges, le 22 avril 2022

SE 2022-010-EF/FB

Objet : courrier LM-D22-02678

Modification simplifiée n°1 Limoges

Monsieur le Vice-Président,

Pour faire suite à votre courrier cité en objet, je vous informe que la Chambre Consulaire que je représente émet un avis favorable.

Recevez, Monsieur le Vice-Président, mes sincères salutations.

Le Président de la CMAD87,

Éric FAUCHER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT NOUVELLE-AQUITAINE - HAUTE-VIENNE

12 avenue Garibaldi BP 3803 • 87038 Limoges Cedex

05 55 45 27 00 • contact@cm-limoges.fr

• www.cm-limoges.fr

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020